

Anno Europeo del Turismo

In occasione dell'Anno Europeo del Turismo, proclamato dal Consiglio d'Europa per il 1990, il Santo Padre Giovanni Paolo II ha inteso rivolgersi alle Conferenze Episcopali e alle Chiese locali europee mediante una lettera (28 febbraio 1990) che il Card. Agostino Casaroli, Segretario di Stato, ha inviato al Card. Carlo Maria Martini, Arcivescovo di Milano, Presidente del Consiglio delle Conferenze Episcopali Europee (CCEE).

Nella citata lettera il Santo Padre sottolinea l'importanza di una pastorale del turismo e sollecita una particolare attenzione ai problemi che esso pone anche in riferimento al cammino di unità fortemente accelerato dall'incalzare di avvenimenti che strutturano nuovi assetti del continente europeo.

Pubblichiamo — per documentazione — la lettera di S.Em. il Card. A. Casaroli a S.Em. il Card. C.M. Martini.

SEGRETERIA DI STATO
N. 247.911/G.N.

DAL VATICANO, 28 février 1990

Monsieur le Cardinal,

Le Conseil de l'Europe a décidé que l'année 1990 serait l'Année européenne du Tourisme. L'un des objectifs de cette initiative est de promouvoir le tourisme à l'intérieur de l'Europe comme un moyen de connaissance et de compréhension mutuelles des peuples du continent, afin de favoriser l'unité de l'Europe grâce à une inter-pénétration des cultures qui caractérisent les divers pays, de leurs coutumes et de leurs riches traditions locales, tout en respectant leur originalité.

Le tourisme présente aussi d'autres aspects: entre autres, il est devenu une industrie, de plus en plus florissante, en Europe et ailleurs. Comme le faisait remarquer le Pape Jean-Paul II dans un discours adressé aux évêques d'une région éminemment touristique, il y a un danger que le tourisme ne soit qu' "un phénomène principalement économique, avec la conséquence qu'il devienne sa propre fin et perde ses possibilités implicites de créer un nouvel humanisme, qu'il finisse par se retourner contre l'homme" (Discours aux évêques ligures, 9 janvier 1982).

Il en viendrait ainsi à trahir, ou du moins à appauvrir ses plus hautes finalités.

C'est pour ces raisons que, à l'occasion du Congrès mondial de la pastorale du tourisme, en novembre 1979, le Pape exprimait le vœu que les Conférences épiscopales et les Eglises locales collaborent toujours plus "sur le plan des personnes et des moyens pratiques dans un secteur qui marque profondément l'homme moderne, en particulier les jeunes".

Le Saint-Père désire renouveler aujourd'hui ce vœu en s'adressant, par mon intermédiaire, aux Conférences épiscopales et aux Eglises locales d'Europe, souhaitant qu'elles portent une attention particulière au phénomène du tourisme et aux problèmes qu'il peut susciter, afin que l'année européenne en cours favorise, pour ainsi dire, une conscience touristique aussi bien dans les lieux d'accueil et parmi les organisateurs du tourisme que chez ceux qui, pour des motifs culturels, pour élargir leurs horizons ou simplement pour se distraire, voyagent dans leur pays ou en d'autres pays, individuellement ou en groupe.

Cette "conscience touristique" saura éviter certains aspects négatifs qui peuvent affecter les déplacements des touristes et, en même temps, découvrir les valeurs d'une telle activité.

Parmi les aspects négatifs, le manque de respect pour les populations visitées, pour leur sensibilité, leurs intérêts légitimes ou simplement la tendance à ne pas respecter le bon état, la beauté et les exigences écologiques des lieux d'accueil est un danger sur lequel le Saint-Père voudrait attirer l'attention. De plus, les changements d'horizons et d'habitudes risquent d'amener certains touristes à délaisser les devoirs de la vie religieuse et à adopter un comportement moral relâché, source de préjudices et de scandale pour ceux qui les reçoivent.

Cependant, les avantages d'un tourisme sain et bien organisé peuvent et doivent dépasser les inconvénients. Et ils ne se limitent pas aux aspects économiques — sans aucun doute à prendre en compte, et parfois très importants — qui, en tout cas, ne peuvent prévaloir sur les exigences non seulement de la justice mais aussi de la promotion d'une meilleure compréhension et presque d'une fraternisation de personnes différentes par leur culture, leur langue, leur religion, leur mode de vie. Le tourisme doit contribuer à leur rapprochement et à un enrichissement mutuel culturel et spirituel.

Les beautés de la nature et les trésors de l'art dont l'Europe est si riche et que mouvement touristique, des jeunes en particulier, tend à faire connaître plus largement, doivent être autant de moyens de formation et d'élévation vers Dieu.

Ces quelques considérations rapides et assurément incomplètes suffisent cependant à souligner l'importance d'une pastorale du tourisme et, plus généralement, à justifier l'intérêt que l'Eglise accorde aux phénomènes qui s'y rattachent. L'homme fait le tourisme, mais le tourisme modèle aussi l'homme; comment l'Eglise pourrait-elle s'en désintéresser?

L'Année européenne du Tourisme interpelle directement l'Eglise en Europe, alors que le continent aspire à une unité plus profonde et plus lar-

ge, et qu'il s'y prépare. Terre de divisions nationales et religieuses, à l'origine de conflits qui ensanglantèrent le monde et dont elle porte encore les marques, l'Europe peut et doit être une terre de dialogue, de compréhension, de respect mutuel qui sont les premiers pas vers la paix. Le touriste peut et doit être un artisan de paix.

Le Saint-Père confie cette Année à la protection des saints patrons de l'Europe, Benoît, Cyrille et Méthode, et de tous ceux qui, en implantant le christianisme dans ce continent, ont établi des bases solides pour l'unité désirée de ses peuples.

En vous transmettant ce message auquel le Souverain Pontife joint sa Bénédiction, je vous prie de croire, Monsieur le Cardinal, à mes sentiments tout dévoués.

AGOSTINO Card. CASAROLI
Secrétaire d'Etat